

LA PRÉSIDENTE:

90 Alors, sans plus tarder, nous accueillons donc notre première intervention. Je vous demanderais, lorsque je vous donnerai la parole, de vous présenter et de préciser l'organisation que vous représentez. Lorsque vous en serez à huit minutes, donc ça veut dire qu'il reste deux minutes, je vous ferai un petit signe, vous saurez que vous devez conclure. Après quoi, bien sûr, nous aurons quelques questions à vous poser. Et je vous précise que nous avons lu le document.

95

M. STÉPHANE MÉLANÇON:

Merci.

100

LA PRÉSIDENTE:

Alors, bienvenue. Et à vous la parole.

M. STÉPHANE MÉLANÇON:

105

Madame la Présidente, Monsieur, Madame les commissaires, merci de votre accueil. Je suis Stéphane Mélançon de l'association régionale sportive Ski de fond Montréal, et mon collègue, Pierre Marcoux, membre du comité de réflexion sur l'aménagement.

110

On est ici ce matin pour vous parler de l'hiver — cet après-midi pour vous parler de l'hiver. Montréal, c'est une ville nordique. À Montréal, la ville dénombre environ, estime la population de skieurs de fond à 200 000 dans la municipalité.

115

Naturellement, avec la montagne au centre, on a un endroit intéressant pour la pratique sportive, mais ça se fait aussi ailleurs dans la municipalité.

Et notre motivation à venir vous rencontrer, c'est que malheureusement, bien souvent, l'hiver est évacué des réflexions d'aménagement, de planification, d'architecture.

120 Donc, on a un problème à Montréal. On se dit une ville nordique, mais finalement, on assume difficilement ou on n'en tient pas compte lorsqu'on fait nos aménagements, alors que pourtant, l'hiver, le froid, l'humidité, les corridors de vent, ça rend l'hiver justement rébarbatif, les plaques de neige, les bancs de neige, ça rend l'environnement hostile.

125 Par contre, l'hiver a des potentiels aussi, des activités de glisse, des paysages emblématiques, des occasions de modeler l'environnement par la neige, l'environnement, la luminosité, les sonorités qui sont uniques à l'hiver.

130 Et ce sont des potentiels qui ne sont pas souvent exploités, ou même parfois, on laisse les gens dans l'obscurité au niveau, soit d'éclairage ou de l'accès à des bâtiments qui sont fermés ou des escaliers.

135 Donc, on voit que l'hiver, la ville est un peu en dormance à certains moments, et les aménagements ne sont pas toujours favorables.

 Donc, ce qu'on souhaiterait, c'est une plus grande sensibilité dans l'aménagement et dans la planification, pour qu'on tienne compte de l'hiver de façon à mettre en valeur le potentiel hivernal de Montréal.

140 Et là-dessus, bien, on croit que la planification aurait avantage à intégrer l'hiver, et de valoriser ses différents aspects. Et on irait même jusqu'à dire de peut-être arrêter de considérer la neige comme un déchet, mais plutôt comme une ressource.

145 Une ressource pour des activités sportives, une ressource qu'on pourrait entreposer.
Ça se fait ailleurs pour la climatisation ou ne serait-ce que pour pérenniser, avec le réchauffement climatique, pérenniser les activités de glisse durant les épisodes de redoux.

150 Donc, les activités sportives d'hiver, la glissade, le ski de fond, la raquette, la marche, ou toute autre activité sur neige ou de glisse auraient intérêt à être favorisées dans les aménagements, et à pérenniser.

155 Et aussi, le transport actif, on a beaucoup de vélo, mais il ne faut pas oublier — je vais essayer d'avancer des diapos, OK, voilà. Donc, on a quand même des corridors intéressants qui sont convoités, aussi par les pratiquants de vélo.

Mais nous, on a quand même peut-être une petite réticence à abandonner des sentiers qui pourraient très bien avoir une vocation de glisse, skiable, au lieu de tout « véloriser » dans les corridors.

160 Je vais céder la parole à mon collègue, Pierre, qui, au niveau plus précis au niveau des recommandations, va vous entretenir sur les éléments.

165 Donc, la question, c'est : doit-on avoir du vélo d'hiver partout? Donc, il y a un enjeu là aussi.

M. PIERRE MARCOUX:

Bon, merci. Oui, doit-on avoir du vélo d'hiver partout?

170 Je vais vous citer quelque chose qui est intéressant, ça vient de Vivre en ville :

175 « *La rareté des espaces linéaires et enneigés en continu rend d'autant plus précieuses les occasions de pratique de ski de fond en ville. Le réseau de vélo d'hiver assuré doit être complémentaire et parallèle au réseau de ski de fond, afin de proposer une variété d'activités pour faire bouger les gens.* »

C'est vraiment important, ça. Puis ça vient — ce n'est pas notre association.

180 Donc, les corridors de biodiversité, on peut se demander qu'est-ce qu'on fait avec, c'est où qu'on va placer les pistes de ski de fond.

Bien, on peut souvent empiéter sur des corridors de biodiversité, de l'herbe haute qu'on coupe à l'automne, puis, bon, on trace des pistes de ski.

185 C'est l'occasion aussi, de la consultation publique, de parler qu'on est très d'accord avec le plan nature des sports de 2030 d'enraciner la nature dans la métropole.

Aussi, il faut faire attention sur la protection des rives. Mais là, c'est des choses très détaillées que je vais sauter.

190 Sauf que juste regardez à Verdun, ici, on a finalement une zone qui avait des conflits d'usages. Ils asphaltaient à gauche, ils déneigeaient à l'asphalte. Puis là, ensuite, ils ont décidé, l'arrondissement, de laisser faire un sentier blanc avec des pistes de ski de fond.

195 Les pistes sont mal tracées parce que, bien, il y a eu du vent puis des gens.

Mais donc, pour résumer à ça, c'est qu'on aimerait que la Ville de Montréal puis le plan d'urbanisme considèrent vraiment l'hiver dans les différentes consultations. Ça, cette demande-là est à l'OCPM, mais aussi à la Ville.

200

Puis il y en a plein des consultations qui ne tiennent pas compte de l'hiver, puis il y en a encore.

205 Puis, par chance qu'il y en a qui en tiennent compte, c'est une liste de ceux que l'OCPM et que le promoteur a considérés.

Donc, même vous, l'OCPM, lors du rapport de réflexion 2050, ils avaient dit — c'est ce qui est en jaune :

210 « *La nordicité de Montréal devrait être abordée de front.* »

Puis on est très content que ce message-là passe dans le plan d'urbanisme. Il est là, l'objectif. C'est ça, je pense.

215 Puis là encore, ça, c'est toujours votre rapport de l'OCPM. Je vais aller rapidement.

Donc là, pour avoir un domaine skiable intéressant pour des familles, et tout ça, bien, il y a différentes choses qu'on doit mettre. Puis tu veux-tu juste continuer un peu?

220 **M. STÉPHANE MÉLANÇON:**

Oui. Dans le fond, c'est surtout l'accès à des infrastructures d'hiver qui sont malheureusement déficientes, bien souvent. Pour des questions d'économie, on ne veut pas les chauffer ou elles n'ont pas été conçues pour être utilisées l'hiver ou entretenues.

225

Donc, c'est au niveau des infrastructures, il y a quand même un enjeu là aussi. Naturellement, ça peut être très couteux. Mais si on y réfléchit d'avance ou si on fait une sélection de façon peut-être équitable sur le territoire, qu'on pourrait appeler des pôles hivernaux où est-ce qu'il y aurait des sites d'accès et un entretien peut-être plus intéressant.

230

Donc, il y a moyen de réfléchir à est-ce qu'il y a une desserte d'activités hivernales qu'on pourrait pratiquement garantir avec le stockage de neige, et peut-être aussi d'autres matériaux qui peuvent être utilisés pour favoriser la glisse?

235

J'avance un peu. Bon. Bien, bien entendu, les buttes de glissade. Encore là, on l'a vu l'an dernier durant le temps des Fêtes, il y a vraiment des enjeux de réchauffement climatique, qui va encore avoir de la neige pour les 20, 30 prochaines années. Il ne faut pas se tromper, l'hiver va être encore là.

240

Mais comment on veut le vivre l'hiver avec les redoux qui vont peut-être survenir de façon plus fréquente? Donc, il faut voir comment on va réagir.

Sans ça, bien, l'hiver va devenir vraiment une saison désagréable, puis on va vouloir sortir de la ville pour profiter de l'hiver.

245

Donc, il y a un enjeu qu'on voit poindre à l'horizon.

Donc là, on a des points de détail, mais je pense qu'on pourrait peut-être passer aux questions. On a, je pense, assez fait le tour des enjeux.

250

LA PRÉSIDENTE:

255

Merci. Et nous avons des questions. Alors, en fait, la première question que je me pose ou qu'on se pose, c'est : le ski de fond, est-ce qu'il fait partie, dans votre esprit, du cocktail de transport collectif ou est-ce que... Je ne fais pas de ou. Est-ce qu'il fait partie de ça? Comment il est positionné, le ski de fond?

///

M. PIERRE MARCOUX:

260

Oui. Bien, en mon nom, le ski de fond comme transport collectif, on le voit sur...

LA PRÉSIDENTE:

265

Ou actif.

M. PIERRE MARCOUX:

270

Actif, actif, oui. Je veux dire, pas collectif, actif. On le voit à Verdun, à LaSalle. Les gens font du ski, se rendent jusqu'au métro Verdun, pour ensuite, bon, aller au bureau. Puis ensuite, ils reviennent, ils sortent au métro De L'Église, ils refont un autre trois, quatre, cinq kilomètres.

275

Ça s'applique aussi même à Griffintown pour les gens qui s'en vont travailler dans le Vieux-Montréal du long du Canal-Lachine, des choses comme ça.

Donc, il y a beaucoup d'endroits que le transport actif, le ski de fond pourrait être un transport actif quelques semaines par année.

280

LA PRÉSIDENTE:

Pourrait.

M. STÉPHANE MÉLANÇON:

285

Puis j'ajouterais qu'il existe des surfaces. L'Europe vit — bien, ils sont en avance sur nous sur les enjeux climatiques — et eux, ils ont déjà développé des surfaces de glisse que

ça peut être pour la glissade sur tube, le ski alpin, ski de fond, peu importe le sport de glisse, qui peuvent pallier le manque de neige durant certaines périodes.

290

Donc, oui, le ski de fond, c'est un sport aérobique. Donc, naturellement, ça pourrait être s'il y avait des axes.

295

Actuellement, le réseau n'est pas tout à fait réfléchi comme ça. Mais bon, Verdun, ça s'y prête bien, mais d'autres axes aussi sur le nord ou nord-sud qui pourraient favoriser le transport actif.

LA PRÉSIDENTE:

300

Mais votre association ne l'a jamais positionné de cette façon-là. Vous l'avez toujours positionné comme étant un sport d'hiver, finalement, donc une activité autre que le transport actif.

M. STÉPHANE MÉLANÇON:

305

Et j'ai peut-être une annonce qui date d'hier, c'est qu'on a un projet pilote de ski sur surface synthétique.

LA PRÉSIDENTE:

310

Ah, j'avais lu dans votre esprit. Alors, allez-y.

M. STÉPHANE MÉLANÇON:

315

Oui, tout à fait. Puis on est en projet pilote au Parc Frédéric-Back.

LA PRÉSIDENTE:

OK.

320

M. STÉPHANE MÉLANÇON:

Donc, les régisseurs sont intéressés de voir comment ça va réagir. C'est un nouveau produit. Bien, un nouveau produit pour l'Amérique du Nord, donc on verra.

325

Mais si c'est concluant, ça pourrait devenir aussi une alternative ou un complément pour favoriser la pratique du ski de fond en dehors, entre autres, de la saison hivernale.

LA PRÉSIDENTE:

330

OK. Alors, j'aurais d'autres questions, mais mes collègues en ont aussi. Alors, Marie-Claude.

LA COMMISSAIRE:

335

Oui. Bonjour. J'avais une question, parce que vous mentionnez que dans le corridor pour les pistes de ski de fond et tout, les vélos, est-ce que j'entendais que vous voulez plus ou moins les avoir ou en quelque part, c'est plus la notion de REV?

340

M. PIERRE MARCOUX:

Bien, il y a deux choses à faire. C'est que ce qu'on réalise, c'est que beaucoup de gens militent pour le vélo d'hiver, puis c'est-à-dire tous les sentiers de ski de fond actuels pourraient être déneigés.

345

On va parler, par exemple, le long du Canal-Lachine, le potentiel est grand, le Grand Sud-Ouest aussi du fleuve.

350 Donc, il faut faire attention quand on implante des pistes, surtout le REV qui n'est pas... le vélo REV, c'est rapide. On ne peut pas se retrouver avec de la glace puis de la neige. Donc, c'est asphalté avec du sel, et tout ça.

355 Donc, l'association n'est pas pour que, admettons, des gens qui militent pour le vélo de transport actif hivernal, de déneiger les pistes de ski de fond. Bien, déneiger le sentier multifonctionnel du parc du Canal-Lachine, par exemple.

LA COMMISSAIRE:

360 Je comprends. Vous avez mentionné la notion de sentier blanc. Donc, comment ça se raccorde dans le réseau piéton? Est-ce que ça fait partie de l'ensemble d'un réseau piétonnier qui, l'hiver, devient plus les sentiers blancs? Comment vous voyez ça?

M. STÉPHANE MÉLANÇON:

365 Bien, dans le fond, les circulations, elles peuvent être ségréguées s'il y a une bonne signalisation, bien entendu. Ça, c'est un autre sujet aussi.

370 Mais naturellement, chacun va avoir sa voie. Le vélo, s'il y a un vélo d'hiver, si les entrées sont suffisantes pour pouvoir pratiquer le vélo, il peut avoir une emprise.

Pour le ski et pour le piéton, les circulations peuvent très bien cohabiter si l'emprise est suffisante, s'il y a une signalisation adéquate.

///

375 **LA COMMISSAIRE:**

Avez-vous des endroits spécifiques que ça a déjà été amorcé ou qu'on pourrait amorcer?

380 **M. PIERRE MARCOUX:**

Bien, oui, il y a le chemin Olmsted sur le Parc du Mont-Royal que c'est un bon exemple. On a une piste de ski de fond, on a un sentier blanc.

385 D'autres sentiers blancs, Parcs Canada ont créé, bien, depuis trois ans sur le Canal-Lachine.

Puis donc, c'est pour ça que je vous mentionnais qu'il faut faire attention si on fait... Parcs Canada ont bien compris ça, ils font un sentier blanc.

390

D'ailleurs, dans le Vieux-Port aussi, toute la société du Vieux-Port, il y a un chemin. Ils l'entretiennent avec comme un sentier blanc, c'est-à-dire que les gens peuvent trainer des enfants avec des traineaux.

395

Les skieurs au Vieux-Port, pas encore. Il faudrait que ce soit fait, tracé sur du gazon, mais je vais dire, bien, de la neige avec sur du gazon. Mais ça s'en vient. Ce sont des demandes qu'on a faites.

400

M. STÉPHANE MÉLANÇON:

Puis je compléterais peut-être, Pierre, avec sur le chemin Olmsted au Parc du Mont-Royal, ce qui est intéressant aussi, c'est qu'ils utilisent la neige de la section piétonne pour être soufflée du côté de ski de fond.

405 Donc, il y a vraiment une récupération de neige, ce qui permet la pratique du ski très
longtemps.

 Au Parc Jean-Drapeau aussi, ils envisagent de déneiger le circuit Gilles Villeneuve
pour enchausser une bande skiable.

410

 Donc, ce sont des pratiques qui sont innovantes, ou du moins, ça nécessite un peu
de coordination. Mais on utilise les mêmes ressources pour favoriser ou pérenniser la
pratique.

415

LA COMMISSAIRE:

 Merci.

420

LA PRÉSIDENTE:

 Christian.

425

LE COMMISSAIRE:

 Oui, merci. Vous avez parlé, dans votre présentation, d'infrastructures puis de pôles
hivernaux. On n'a pas eu beaucoup l'occasion de vous entendre là-dessus. J'aimerais ça que
vous précisiez, si demain matin on reconnaît Montréal ville nordique, la neige comme une
ressource, on commence où avec ces pôles — ce que vous appelez des pôles hivernaux?

430

///

M. STÉPHANE MÉLANÇON:

435 Oui. Bien entendu, il doit avoir une répartition équitable sur le territoire pour définir nos pôles hivernaux. Il faut voir aussi les opportunités d'infrastructures ou d'installations en termes...

440 Bon, naturellement, si on veut favoriser les sports de glisse, il faut voir s'il n'y a pas de dénivelé. Bon, il y a ça.

Mais surtout, c'est au niveau de l'enneigement, de l'accès à des locaux chauffés, bien entendu, on est l'hiver, peut-être du stationnement ou le transport, l'accès.

445 Il y a beaucoup de potentiel à Montréal. Les parcs, on en a, puis il y a beaucoup de parcs avec des dénivelés.

450 Et l'idée, c'est de favoriser différentes activités de glisse familiales, bien sûr, que ce soit de la glisse, du patinage

On a des patinoires réfrigérées, mais bon, si on peut compléter l'offre de service à certains endroits par d'autres sports de glisse, c'est ce à quoi on pense.

455 De façon à ce que même les journées où est-ce qu'il n'y aura pas de neige ou que ça va être tout glacé, qui va faire moins 20 parce qu'il a plu pendant une semaine, bien, on va pouvoir encore faire des activités hivernales. Ce qui n'est pas le cas en ce moment.

460 À Montréal, on attend qu'il neige avant de sortir dehors avec nos enfants, parce qu'il n'y a pas vraiment d'endroit, sauf peut-être au Mont-Royal, puis encore, où est-ce que on peut passer à travers les épisodes de redoux et de gel.

Donc, les pôles hivernaux seraient justement pour garantir des activités hivernales, malgré les intempéries qu'on subit puis qu'on va continuer de subir.

465 **LE COMMISSAIRE:**

J'aurais en complétant, Madame la Présidente, si vous permettez. Est-ce que par exemple, le PUM prévoit des zones de verdissement, des corridors de verdissement prioritaires. Est-ce qu'on peut dire que les pôles hivernaux pourraient se rattacher à cette idée de prioriser certains secteurs plus défavorisés?

470

M. STÉPHANE MÉLANÇON:

Oui, bien entendu, s'il y a moyen d'accéder à ces pôles hivernaux par des axes de transport actif, que ce soit le ski ou la glisse, ou les gens qu'on traîne sur des traineaux, parce qu'il y a un sport de neige, ou le vélo d'hiver, nous, on est vraiment favorable à cette initiative.

475

LA PRÉSIDENTE:

Alors, c'est tout le temps dont nous disposons. Merci beaucoup, Messieurs, d'avoir pris le temps de nous soumettre votre opinion, et surtout d'être venus la partager avec nous. Alors, bonne fin de journée.

480

M. STÉPHANE MÉLANÇON:

485

Merci de votre écoute, merci.

LA PRÉSIDENTE:

490

À bientôt, merci.

M. STÉPHANE MÉLANÇON:

Merci. Au revoir.

495 **LA PRÉSIDENTE:**

Alors, nous revenons dans quelques instants.

500

**M. FRANÇOIS ARTEAU & MME ANNE PELLETIER
LES AMIS DU PARC ANGRIGNON**

505 **LA PRÉSIDENTE:**

Alors, bonjour, bienvenue. Lorsque je vous donnerai la parole tout à l'heure, je vous demanderai de vous identifier et de préciser l'organisation que vous représentez. Je vous rappelle que vous disposez de 10 minutes pour la présentation. Après huit minutes, je vous ferai un petit signe pour vous indiquer qu'il faut conclure. Nous avons lu votre document. Et à la suite de votre présentation, les commissaires auront quelques questions à vous poser.

510

Alors, encore une fois, bienvenue. Et la parole est à vous.

515 **M. FRANÇOIS ARTEAU:**

Bonjour, je suis François Arteau, je suis président de l'association Les amis du Parc Angrignon. Je suis accompagné de Mme Anne Pelletier, notre vice-présidente.